Image not found or type unknown

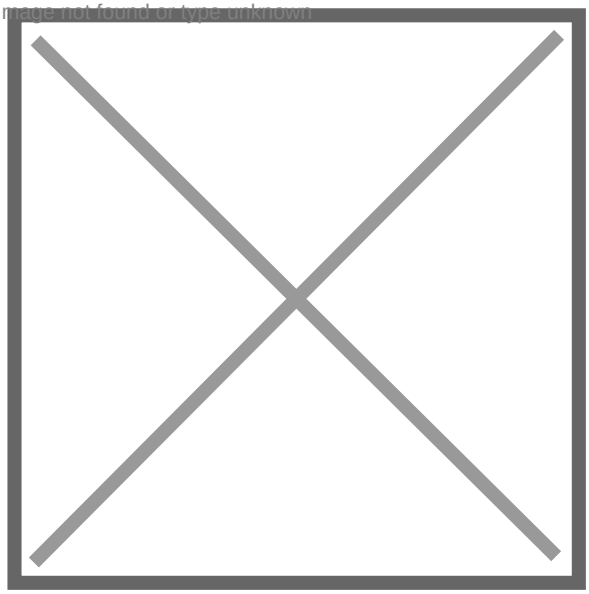

Valeur de mon certificat xxxxxx

Par **zegers06**, le **23/02/2012** à **09:33**

Bonjour,

Je suis entrain de passer un certificat de comptabilité dans le but d' etre comptable.
Ce certificat ce déroule sur 9 mois, il est d' un niveau DCG (licence)
J' étudie L' introduction à la comptabilité, la comptabilité approfondie, le droit, pratique professionnelle, pratique de la paye et la fiscalité.
tout ça à biensur un cout, 2000 euros.
Je compte apres avoir obtenu ce certificat etre opérationnel pour un poste de comptable car j' ai seulement le bac.
L' équipe pédagogique me promet que je n' aurai aucun problème à trouver un emploi avec cette formation accélérée...
Qu' en pensez vous? à t il une valeur réelle sur le marché du travail
il me reste deux mois si je désire résilier.
Avec un cout de 800 euros de résiliation biensur...

Merci d' éclairer sur ce certificat , cela m' inquiete

Par **pat76**, le **23/02/2012** à **18:23**

Bonjour

Renseignez-vous auprès de l'Académie dont vous dépendez si le diplôme que l'on vous remettra est reconnu par l'éducation national.

Vous êtes en enseignement à distance où dans un établissement privé?

Par **zegers06**, le **24/02/2012** à **20:56**

bonsoir,

tres bien merci

je suis dans l' enseignement à distance

Par **pat76**, le **25/02/2012** à **13:52**

Bonjour

Vous pouvez communiquer le nom de votre établissement d'enseignement à distance?

Par **zegers06**, le **25/02/2012** à **14:26**

Bonjour,

L' établissement à distance se nomme xxxxxx.
j'ai opté pour le certificat de comptabilité (certificat métier)

Par **pat76**, le **25/02/2012** à **17:47**

Bonjour

xxxxxx dont le nom exact est:

xxxxxx - xxxxxx

xxx rue xxxxxx

xxxxxx xxxxxx

est déclarée auprès du Rectorat de Montpellier; n° xxxxxx.

C'est auprès du Rectorat de Montpellier que vous obtiendrez la réponse à votre question concernant la validité du diplôme ou du document qui vous sera remis au terme des études.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **zegers06**, le **25/02/2012** à **18:26**

Merci de votre réponse.
je vais me renseigner au plus vite

Par **ely06**, le **07/09/2012** à **13:44**

Bonjour zegers06 je suis dans le même cas que vous avez vous obtenu une réponse de la part du rectorat de Montpellier?

Cordialement

Par **zegers06**, le **29/08/2013** à **20:37**

Bonjour,

Le certificat ne vaut rien ... il n' est pas l' équivalent d' un diplôme.C' est juste un acquis de formation.il vaut mieux vous diriger vers un DUT ou BTS. j' ai donc résilié mon contrat avec xxxxxx

Par **cococha**, le **28/12/2016** à **14:18**

Bonjour,

Intéressée de poursuivre afin de correspondre aux attentes des recruteurs qui sollicitent de plus en plus de diplômes avant les réelles compétences, votre réponse a pu m'éviter une erreur de précipitation. Effectivement s'agissant d'une somme importante compte tenu de nos situations (pour la plupart recherche d'un emploi) et que le métier que nous choisissons sera celui de l'accompagnement et du conseil j'essaie d'avoir le bon réflexe qui est celui de me renseigner avant toute prise de décision.
Donc si je comprends il n'existe pas de centres de formation qui permettent un accompagnement afin de présenter un diplôme ou un titre supérieur (par correspondance ou en cours du soir) ?

Par **amajuris**, le **28/12/2016** à **19:00**

bonjour,
en dehors du CNED, il existe de plus en plus d'universités qui proposent des formations à distance permettant d'obtenir des diplômes universitaires.
exemple:

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

la faculté de droit de grenoble permet de suivre un enseignement à distance permettant de suivre des cours de droit jusqu'au master 1 (et certains master 2).
salutations

Par **Vifle**, le **24/05/2019** à **18:00**

Bonjour ,
J’ai vue que vous aviez résilier je voulais savoir comment avais vous procéder ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés